

3) PLUS GRANDE INTÉGRATION DU MINISTÈRE

Depuis la décision, prise au début des années 80, d'intégrer toutes les opérations à l'étranger - y compris l'exécution du programme d'immigration - et d'inclure le volet commercial d'Industrie et Commerce dans le mandat du ministère des Affaires extérieures, nombre des difficultés qui accompagnent toujours ce type d'intégration majeure ont été aplanies.

La structure du Ministère impose des limites, et le caractère ainsi que la spécialisation des divers programmes doivent être respectés. Toutefois, nous pouvons faire encore beaucoup pour raffermir l'identité globale et l'esprit de corps du Ministère et lever des barrières internes souvent subtiles. L'Examen ministériel a permis de conclure que la matrice géographique/fonctionnelle du Ministère devrait être maintenue, qu'il est possible d'en améliorer le fonctionnement et que le service extérieur consolidé devrait être confirmé en tant que pierre angulaire de nos opérations à l'étranger.

Pour atteindre cet objectif, nous allons:

- viser à étendre les champs de responsabilité au moyen d'une déstratification sélective. Cette mesure se traduira par l'élimination immédiate de 2 postes de SMA, 6 postes de directeur général, et de 10 postes de directeur (voir l'Annexe B)

- abolir les filières pour les EX-1 et les EX-2 permutants

(REMARQUE : Bien que la suppression des filières pour les FS ait été considérée comme un moyen pratique d'éliminer les barrières formelles et de donner plus de flexibilité aux gestionnaires des ressources et du personnel, tout en conservant les compétences requises pour les programmes, il a été décidé de ne le faire que pour les EX et de réévaluer toute la question dans les deux prochaines années)

- accroître les possibilités d'affectation inter-filières, de détachements et d'échanges, et encourager le personnel à s'en prévaloir, afin de lui permettre d'acquérir plus d'expérience tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère, tout en continuant à raffermir ses compétences fonctionnelles
- renforcer l'utilisation des deux langues officielles au Ministère
- maintenir la "boîte à idées" et établir des primes pour récompenser à chaque trimestre la meilleure suggestion pratique
- demander aux gestionnaires d'améliorer les mécanismes permettant de faciliter les communications internes, dans les deux sens, entre la direction et les employés